

ELECTION DES DELEGUES DE CLASSE 2022-2023

Lycée Français International de La Havane

« Alejo Carpentier »



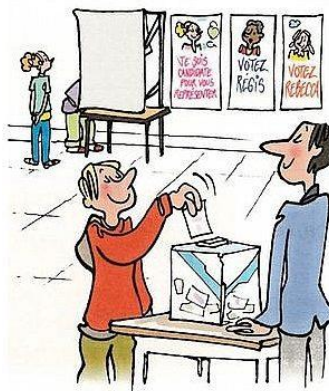
Quand ?

Du 26 septembre au 30 septembre.

Où ?

Au Lycée Français International de La Havane.

Délégué.e de classe :
Pourquoi pas moi ?



Représenter les élèves de leur classe

Etre médiateurs entre leurs camarades et les autres membres de la communauté éducative : personnels de direction, professeurs, parents d'élèves



Pour poser vos questions sur le processus des élections ou pour approfondir vos connaissances :
Adressez-vous aux professeurs principaux ou à la CPE

vie_scolaire@ecolehavane.org

Les délégués de classe



Au collège et au lycée, deux délégués titulaires des élèves et deux délégués suppléants sont élus dans chaque classe au début de l'année scolaire.

Le délégué et son suppléant sont élus au scrutin uninominal à deux tours dans chaque classe.

Si deux candidats obtiennent le même nombre de voix au second tour, le plus jeune candidat est déclaré élu.

Le nom de chaque candidat est accompagné de celui de son suppléant.

Le délégué de classe peut aussi représenter les élèves au conseil d'établissement.

Au conseil d'établissement, les délégués rapportent les avis et les propositions des autres élèves sur le fonctionnement de l'établissement.

Dans chaque classe, le délégué titulaire et le suppléant participent au conseil de classe.

Ils doivent être des animateurs, ce qui implique qu'ils doivent savoir prendre la parole et argumenter.

Les délégués doivent s'efforcer de parler de façon claire, calme et posée.

Pour poser vos questions sur le processus des élections ou pour approfondir vos connaissances :
Adressez-vous aux professeurs principaux ou à la CPE

vie_scolaire@ecolehavane.org

Des délégués pourquoi faire ?



DANS LA CLASSE

- ✓ Réunir les élèves, les consulter sur les difficultés rencontrées.
- ✓ Aider et conseiller les élèves, être un médiateur.
- ✓ Dialoguer avec les professeurs, le professeur principal notamment.
- ✓ Organiser l'entraide entre élèves.
- ✓ Encourager les autres élèves à prendre des responsabilités.

DANS LE COLLEGE-LYCEE

- ✓ Représenter la classe, être son porte-parole au conseil de classe.
- ✓ Être l'interlocuteur du CPE et de la Direction.
- ✓ Participer à l'Assemblée générale des délégués ou au CVL.
- ✓ Participer éventuellement au Conseil d'Etablissement.
- ✓ Informer la classe de la vie du collège-lycée.
- ✓ Être l'interlocuteur des parents d'élèves délégués.

LE DELEGUE N'EST PAS

- ✓ Le « chef de classe ».
- ✓ Le « facteur » scolaire.
- ✓ L'accompagnateur des malades à l'infirmerie.
- ✓ Le « paratonnerre » de la classe, chargé de recevoir la foudre à la place de ses camarades...

LE DELEGUE EST

- ✓ Un élu qui a des droits liés à sa responsabilité : réunion, affichage, information (sous contrôle de la direction).
- ✓ Un responsable qui a des devoirs vis-à-vis de sa classe (défendre l'avis majoritaire, pas son opinion personnelle) et de la communauté scolaire.
- ✓ Une force de proposition au niveau de la vie du collège-lycée.

Pour poser vos questions sur le processus des élections ou pour approfondir vos connaissances :
Adressez-vous aux professeurs principaux ou à la CPE

vie_scolaire@ecolehavane.org

Calendrier pour les élections des délégués de classes



- **Semaine du 12.09 au 16.09** : Réception des candidatures des élèves pour devenir délégués de classe. Les candidatures seront envoyées à la CPE. (vie_scolaire@ecolehavane.org).
- **Semaine du 12.09 au 16.09** : Diffusion des candidatures et des listes des candidats par la CPE aux élèves et aux professeurs.
- **Semaine du 26.09 au 28.09** : Elections des délégués de classes au Lycée Français International de La Havane.
- **Judi 29.09** : Publication des résultats.
- **Vendredi 30.09** : formation 1 des délégués

Pour poser vos questions sur le processus des élections ou pour approfondir vos connaissances :
Adressez-vous aux professeurs principaux ou à la CPE

vie_scolaire@ecolehavane.org